COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL DE SAONE ET LOIRE

Assemblée **Générale** 2025

LE 15 **NOVEMBRE** 2025

Chalon-sur-Saône

14 Heures

OUVERTURE DE NOTRE 62eme ASSEMBLEE GENERALE du 16 novembre 2025

Je vous souhaite la bienvenue et j'espère que cette Assemblée Générale sera la plus positive possible. *J'accueille tout spécialement :*

Monsieur Pierre Carlot représentant le Maire de Chalon sur Saône.

Madame Melin représentante du Grand Chalon

Monsieur Lahmar Michel vice-président du CDOS représente Mr Ponceblanc

Madame Karine Fontaine Présidente du club du Pont de Fer

Monsieur Paulo De Bastos Président de la BFC Pétanque

Mesdames et Messieurs les présidents de clubs ou leurs représentants

Mesdames et Messieurs les membres du comité directeur

Je sais que vos agendas respectifs sont très chargés, mais chacun a tenu à nous accompagner pour faire le point sur notre comité départemental, je vous en remercie.

- Mesdames et Messieurs

C'est pour moi, comme chaque année, un grand plaisir de vous retrouver, et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chacun d'entre vous au nom du comité de Saône et Loire. Cette assemblée générale est un de ces moments d'échange autour d'objectifs communs, où nous nous retrouvons tous.

Nous allons faire tous ensemble, l'inventaire des activités pétanques nouvelles ou essentielles qui ont marqué l'année écoulée.

Avant de passer la parole à Karine qui nous accueille, le comité ayant redemandé au club du Pont de Fer de nous aider à organiser cette Assemblée Générale, Je vous demande d'avoir une pensée en la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés, qui ont œuvré pendant de longues années pour notre sport à tous les niveaux et à tous vos proches disparus.

Nous allons observer une minute de silence en leur mémoire.

Le Président

ROBERT DUTRONC

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Du 16 Novembre 2024 à Chalon sur Saône

ALLOCUTION DU PRESIDENT

. L’Assemblée Générale annuelle du comité de pétanque réunit ses clubs. L’objectif est de dresser le bilan de la saison écoulée, de présenter les résultats sportifs, d’examiner la situation financière, de discuter du budget prévisionnel pour 2026, de faire le point sur les activités des commissions, d’aborder les départs au sein du comité et d’inviter de nouveaux volontaires à rejoindre l’équipe. Un vote sera organisé pendant la pause, conformément aux statuts.

Mais nous ne devons pas oublier ceux qui nous ont côtoyés pendant de nombreuses années Mr René Vervier, Christian Désiré, Daniel Raffin et d'autres qui ne sont plus dans nos clubs, ils nous ont quittés et nous manquent mais ainsi va la vie.

Le Comité Directeur a tenu ses trois réunions annuelles, marquées par des échanges constructifs malgré quelques perturbations de personnes réclamant des changements irréalistes.

Les propos malveillants émis sur les réseaux sociaux ne seront pas pris en compte pour améliorer la pétanque, et tout comportement agressif sera sanctionné par le comité.

Dans le cadre de la politique de prévention et de sécurité, les contrôles d'alcoolémie seront maintenus lors des compétitions organisées en 2026.

Cette mesure vise à limiter la consommation d’alcool parmi les participants et à garantir le bon déroulement des épreuves dans un environnement sain et respectueux. Les organisateurs veilleront à la bonne application de ces contrôles tout au long des événements sportifs

Afin de réduire le tabagisme dans les espaces dédiés à la pratique de la pétanque, une réglementation renforcée sera mise en place dans les boulodromes. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de protection de la santé des joueurs et du public, en favorisant des espaces de jeux sans tabac.

La demande de licence pour participer aux compétitions continuera d'exiger la présentation d'une pièce d'identité valide. Cette étape reste obligatoire afin d'assurer la traçabilité et la conformité des dossiers des licenciés.

Le secrétaire général communiquera prochainement les orientations concernant l'avenir des licences. Les informations relatives à l'évolution des conditions d'obtention et de renouvellement seront précisées dans les mois à venir, afin d'accompagner les licenciés dans leurs démarches administratives.

Ces mesures illustrent l'engagement des instances sportives à promouvoir un environnement sain, respectueux et sécurisé au sein des compétitions et infrastructures sportives pour l'année 2026.

Le travail auprès des jeunes revêt une importance capitale pour l'avenir de la pétanque dans notre département. Pourtant, il est à noter que peu de comités disposent d'équipes spécifiquement dédiées à cette mission. Ce constat met en lumière les défis auxquels nous sommes confrontés pour assurer le renouvellement et l'encadrement des nouvelles générations de licenciés.

Pour progresser dans ce domaine, la motivation et la mobilisation collective sont indispensables. C’est grâce à l’implication de chacun que nous pourrons continuer à développer la pratique de la pétanque chez les jeunes et à garantir la transmission des valeurs de notre discipline.

À cet effet, les formations organisées par le centre régional et le CTFR jouent un rôle fondamental. Elles permettent de préparer les éducateurs et les dirigeants, en leur apportant les compétences nécessaires pour accompagner efficacement les jeunes joueurs.

Ce dispositif de formation s'inscrit pleinement dans la Politique jeunesse ambitieuse portée par notre comité, qui vise à offrir un cadre structurant et à encourager l'émergence de nouveaux talents.

La progression du nombre de licenciés cette année montre l'attractivité croissante de la pétanque dans notre département, fruit de l'engagement bénévole des clubs qui accueillent activement nouveaux membres et fidélisent les licenciés.

Il convient de souligner que toutes ces actions sont menées par des bénévoles. Leur dévouement et leur disponibilité, à chaque fois que leurs compétences sont sollicitées, sont exemplaires. Le comité adresse ses plus vives félicitations à tous ces acteurs de l'ombre, sans qui la pétanque ne serait pas ce sport national reconnu et apprécié. Leur engagement régulier est précieux et essentiel à la vitalité de notre discipline.

Les championnats des clubs restent prioritaires. Dominique Carlot a réuni la plupart des clubs pour 2026 : je salue son travail. Les journées doivent être prévues pour les équipes de chaque groupe. Les coachs ou capitaine doivent remplir proprement et lisiblement les feuilles de match avec les résultats. Le club recevant rédige et envoie les feuilles de match et du jury au comité.

Le comité exprime également sa profonde gratitude envers l'ensemble de la corporation arbitrale. Tout au long de l'année, les arbitres se sont investis avec sérieux et rigueur pour garantir le bon déroulement des compétitions et veiller au respect du règlement. Leur implication constante contribue à la qualité et à l'équité de nos rencontres.

Néanmoins, le comité constate une diminution du nombre d'arbitres disponibles. Afin de pallier ce manque, il renouvelle son appel aux bonnes volontés. Toute personne désireuse de s'investir peut s'inscrire à l'examen d'arbitre. Il est important de rappeler qu'en l'absence d'arbitres, l'organisation de compétitions serait compromise. Le comité encourage également la participation des féminines à l'arbitrage, afin de faire respecter le règlement lors des concours et championnats, et ainsi promouvoir une plus grande diversité au sein du corps arbitral.

L’année 2025 a été marquée par une série d’événements majeurs pour notre comité, au premier rang desquels figure le championnat de France. Cet événement a été une véritable réussite pour notre département et a mis en lumière la capacité de notre structure à organiser des manifestations d’envergure. À cette occasion, il convient de féliciter l’ensemble des bénévoles qui se sont investis sans compter pour le bon déroulement de la compétition. Leur implication a été déterminante pour assurer la qualité de l’accueil et le bon déroulement des différentes phases de la manifestation.

Une mention particulière revient au club de La Celle en Morvan, qui a eu l'honneur et la responsabilité d'accueillir les championnats régionaux. Leur implication et leur sens de l'accueil ont largement contribué au succès de cet événement.

Les arbitres, bien que peu nombreux, ont répondu présents à chacune de nos sollicitations. Leur disponibilité et leur sens du devoir ont permis de garantir l'équité et le respect du règlement tout au long de la compétition.

Nous saluons leur engagement, particulièrement précieux dans un contexte où le nombre d'arbitres reste insuffisant.

Le National de Chalon a, une fois de plus, confirmé toutes ses promesses. L'événement a attiré une forte affluence, aussi bien du côté des féminines que chez les seniors, témoignant de l'attrait et du dynamisme de la pétanque dans notre région.

Néanmoins, un point de vigilance demeure concernant les équipes jeunes. L'organisation, ainsi que la gestion des tables de marque pour cette catégorie, suscitent des interrogations au sein du comité. Ces difficultés laissent planer une incertitude sur l'avenir du National pour les jeunes, et soulignent la nécessité de réfléchir collectivement à des solutions pour garantir la pérennité et la qualité de cette compétition

L’année écoulée a marqué un tournant significatif pour les joueuses, avec le lancement d’une nouvelle compétition dédiée : le trophée féminin. Cet événement, auquel nous souhaitons une longue existence, incarne la volonté de promouvoir et de renforcer la présence féminine dans notre sport.

À l’issue des phases qualificatives, au marathon départemental deux équipes féminines se sont illustrées en obtenant leur place pour le marathon régional de fin novembre, désormais renommé trophée Michel Lega. Cette étape importante témoigne de la progression des effectifs et de l’investissement croissant des joueuses au sein de la discipline.

La commission féminine, relancée récemment, affiche une activité soutenue. La participation massive aux championnats départementaux ainsi qu'aux Championnats des Clubs (CDC) en est la preuve. Le niveau de jeu atteint par les équipes féminines ne cesse de s'améliorer, et l'espoir d'obtenir un titre cette saison est plus que jamais d'actualité.

Autrefois principalement réservée aux hommes, la pétanque connaît aujourd'hui une évolution notable, avec une affirmation remarquable des femmes. Cette tendance se manifeste par une participation en constante augmentation lors des championnats, démontrant que les féminines occupent désormais une place centrale et prometteuse dans le paysage de notre sport.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les arbitres qui s'investissent chaque week-end, même lorsque les circonstances sont difficiles. Il est essentiel de reconnaître le temps que nos bénévoles dédient à l'association, en particulier cette année où certains dirigeants ont été absents pour raisons de santé. Gardons à l’esprit que l’association existe pour votre plaisir : réfléchissez à ce que vous pouvez apporter à cette structure, plutôt que d’attendre l’inverse

D’ici deux petites heures environ, vous serez amenés à élire de nouvelles personnes, désireuses de s’impliquer et de mettre leur savoir au service de notre comité départemental. Il est important d’accompagner ces nouveaux membres, qui viennent renforcer notre équipe, et de leur souhaiter une fin de mandat enrichissante et constructive au sein du comité.

Je vous remercie sincèrement pour votre attention. Les responsables du comité s'engagent à approfondir les sujets que j'ai évoqués brièvement aujourd'hui, afin d'assurer le développement et le bon fonctionnement de notre association.

Je vous adresse tous mes vœux pour une excellente année sportive 2026. Puissiez-vous terminer cette année en beauté, profiter pleinement des fêtes à venir, et nous retrouver l'an prochain pour vivre ensemble de nouvelles aventures.

Robert Dutronc

AG Comité Saône et Loire
Rapport moral & Activités Sportives CD71 2025
15 novembre 2025
Du Secrétaire Général

Introduction

Mesdames, Messieurs,

- 2025 a été une année chargée ; organisation du championnat de France Doublette Mixte et notre National de Chalon. Un grand merci aux bénévoles qui ont permis d'en faire une référence au niveau national, malgré le nombre encore trop faible de volontaires. La question se pose : un comité a t'il vocation d'organiser un National?
- Le comité directeur s'est réuni 3 fois cette année 2025 ainsi que 10 réunions de bureau directeur et plusieurs réunions préparatoires, pour le France DMixte et le National de Chalon.
- Je vous rappelle nos principales missions et tâches accomplies durant toute cette année 2025 ;

Le suivi de toutes les adhésions et collectes, informations aux clubs, les différents championnats des clubs, coupe de France, les championnats départementaux, les délégations aux Régionaux et aux Frances, l'organisation des Festivals Vétérans et féminin (nouveauté 2025), etc…

Formation

Vous avez tous reçu le mail du comité du 30 septembre.

- Le tronc commun est abrogé, il est remplacé par le module de formation Vie fédérale - Vie citoyenne de 2h, qui est proposé en distanciel, par le centre national de formation depuis le mois d'octobre. Ce module est à destination de tous les candidats aux filières de formation (arbitre, éducateurs, gestionnaire de table de marque et délégué - président de jury), mais également à destination des administrateurs (président, secrétaire, trésorier) des structures fédérales (clubs, comités départementaux et régionaux). Il est rendu obligatoire dans le cadre de l'honorabilité touchant les élus et officiels fédéraux.

https://home.ffpjp.org/formation/notre-offre-de-formation

- Nouveauté 2025. Il maintenant possible de devenir arbitre après 65 ans, il vous suffira de fournir un certificat médical de non-contre-indication.

Fonctionnement

- Votre compte rendu d' AG doit nous être parvenu avant la réunion de secteur début d'année 2026. (Art 3 du RI)
- Si la composition de votre bureau a éventuellement changé, vous devez nous faire parvenir celle-ci, avec le nouveau CER (contrat engagement républicain). La fiche « prise de licence » des membres du bureau avec votre bordereau, en ayant coché la case HONORABILITE.
- Envoyer une copie de votre AG à la Préfecture. Le CERFA N°13971*03 en cas de changement dans le bureau.
- Le comité est ouvert tous les jours sauf le mercredi. Une permanence des membres du bureau directeur a lieu tous les mardis.
- Du matériel peut-être prêté aux clubs moyennant une caution. (Ordinateur, Tapis de tir, scoreur, etc…)

décret 2025-435 du 16 mai 2025

nouvelles obligations depuis
le 1er juillet 2025 à TOUS les EQUIPEMENTS SPORTIFS Intérieur et Extérieur.

Point sur les Licences 2025

Le CD 71 se décompose comme suit :

1705 Vétérans Masculins / 282 Féminines

1809 Séniors Masculins / 485 Féminines

47 Juniors Masculins/ 17 Féminines

62 Cadets Masculins / 19 Féminines

47 Minimes Masculins / 9 Féminines

7 Benjamins Masculins / 5 Féminines

Nous sommes au total 4494 licenciés(es) répartis dans 72 clubs au CD71.

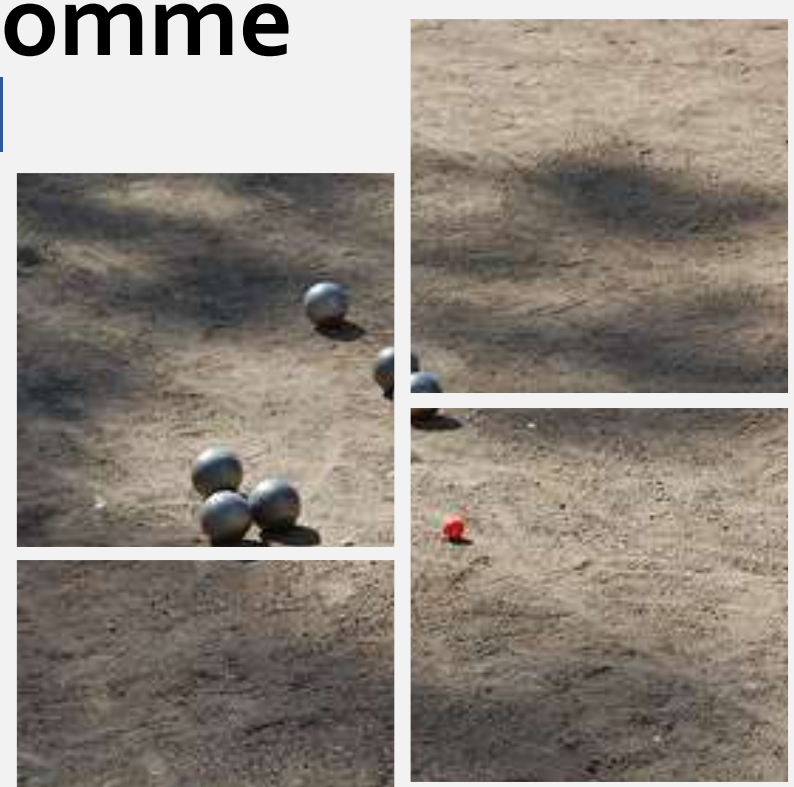

4494 Licenciés(e) 2025

Masculin 958
Féminin 237
17 clubs

Masculin 924
Féminin 234
18 clubs

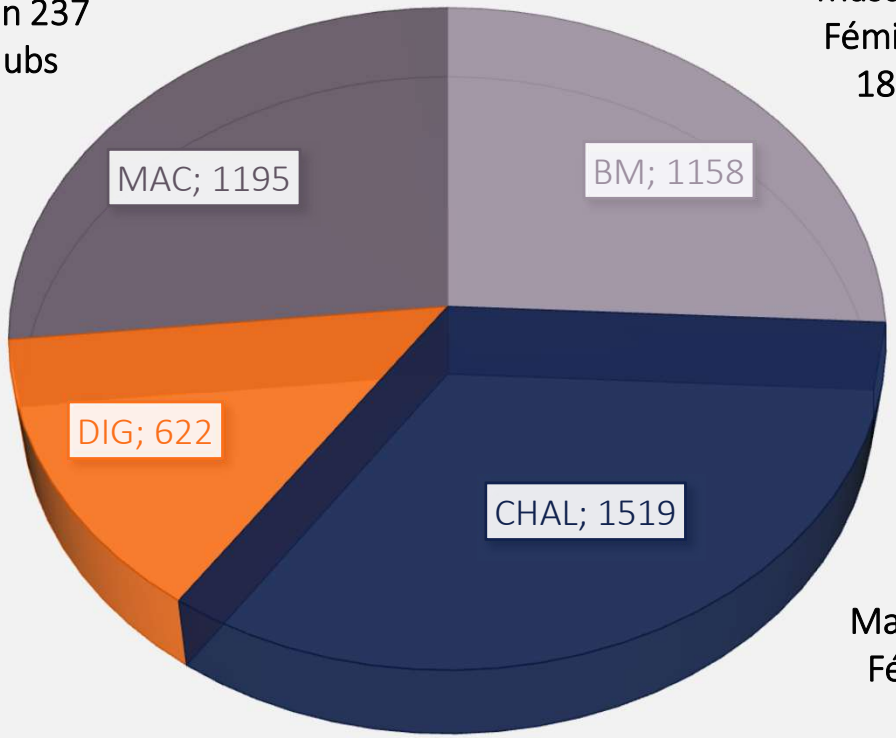

Masculin 521
Féminin 101
9 clubs

Masculin 1274
Féminin 245
28 clubs

NOUVEAUTES 2026

La licence sera dématérialisée sous forme d'un QR code, il n'y aura plus de carte ni de duplicata. Elle pourra se télécharger sur votre portable ou bien imprimer le QR code sur papier. La saisie sous Geslico pourra toujours ce faire par le N° de licence. Dès que la FFPJP nous aura fourni plus d'information sur l'accès au QR code, nous vous la communiquerons.

Le renouvellement des licences n'interviendra pas avant le début de la semaine prochaine à l'aide du nouveau bordereau. Ce nouveau bordereau comprend plusieurs cases à renseigner, QR Code papier (P), ou Dématérialisé (D) ainsi que votre adresse Courriel ou N° Portable OBLIGATOIRE.

Le prix de la licence (40€) ne change pas cette année 2026. Ce n'est pas nécessaire de régler à chaque bordereau, une facture vous sera adressée. Il faudra s'attendre à une augmentation pour 2027! (Décision Congrès 2025!)

Pas de certificat médical pour les adultes, cependant les autorisations parentales pour les mineurs sont obligatoires pour la reprise en 2026. Pour toutes les nouvelles licences, les photos sont aussi une obligation.

Pour rappel, il a été mis en place sur ce formulaire un encart « HONORABILITE » destiné au contrôle automatisé d'honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport pour les personnes cibles à savoir : arbitres, éducateurs et dirigeants (Président, Secrétaire Générale, Trésorier Général de club). Ont été rajoutés cette année les responsables d'équipes aux Championnats de France.
Ils doivent OBLIGATOIREMENT confirmer leur intention de continuer ou non d'exercer leurs fonctions. A défaut, ils ne peuvent exercer.

NOUVEAUTES 2026

SAISON 2026 — FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

Comité de ..... / Association: ..... N°: ..... Date: .....

N/N/N	N° Licence	Nom – Prénom	Date de Naissance	Adresse complète	CM ou Date	QR CODE PAPIER RIPI ou DEMAT IPI	Courriel OU Portable OBLIGATOIRE	M	F	Titulaire d'1 Carte MOBILITE INCLUSION pour les personnes en situation d'handicap	Accord Pub	Affiché sur les tableaux MMA et CHU
										oui/non	oui/non	oui/non
										oui/non	oui/non	oui/non
										oui/non	oui/non	oui/non
										oui/non	oui/non	oui/non
										oui/non	oui/non	oui/non
										oui/non	oui/non	oui/non
										oui/non	oui/non	oui/non
										oui/non	oui/non	oui/non
										oui/non	oui/non	oui/non
										oui/non	oui/non	oui/non

LEGENDE

N: Nouveau / **R:** Renouvellement / **M:** Mutation / **Nat:** Nationalité **F** (Française) **U** (Union Européenne) **E** (Etranger)/ **P** QR Code papier / **D** dématérialisée

CM: Certificat Médical: Eventuel pour les mineurs / **QS: questionnaire de santé:** OBLIGATOIRE pour les Mineurs

Le président.....certifie exacter les informations figurant sur ce bordereau et que TOUS ses adhérents ont bien pris connaissance:

De la possibilité de souscrire les garanties optionnelles, accidents corporels, correspondant à l'option "Avantage" de la compagnie d'Assurance M.M.A. conformément à l'article L. 321-4 du code du sport, par le biais de l'imprimé prévu à cet effet;

Que les informations figurant sur ce formulaire sont exactes et autorise à ce qu'elles fassent l'objet d'un traitement informatique, conformément à la loi du 06/01/1978 et qu'elles soient utilisées à des fins commerciales.

Qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition auprès des services du siège de la F.F.P.J.P. 13 rue Trigance 13002 MARSEILLE

Le Président..... Certifie avoir reçu pour un licencié mineur, l'attestation de santé "Mineur".

SIGNATURE:

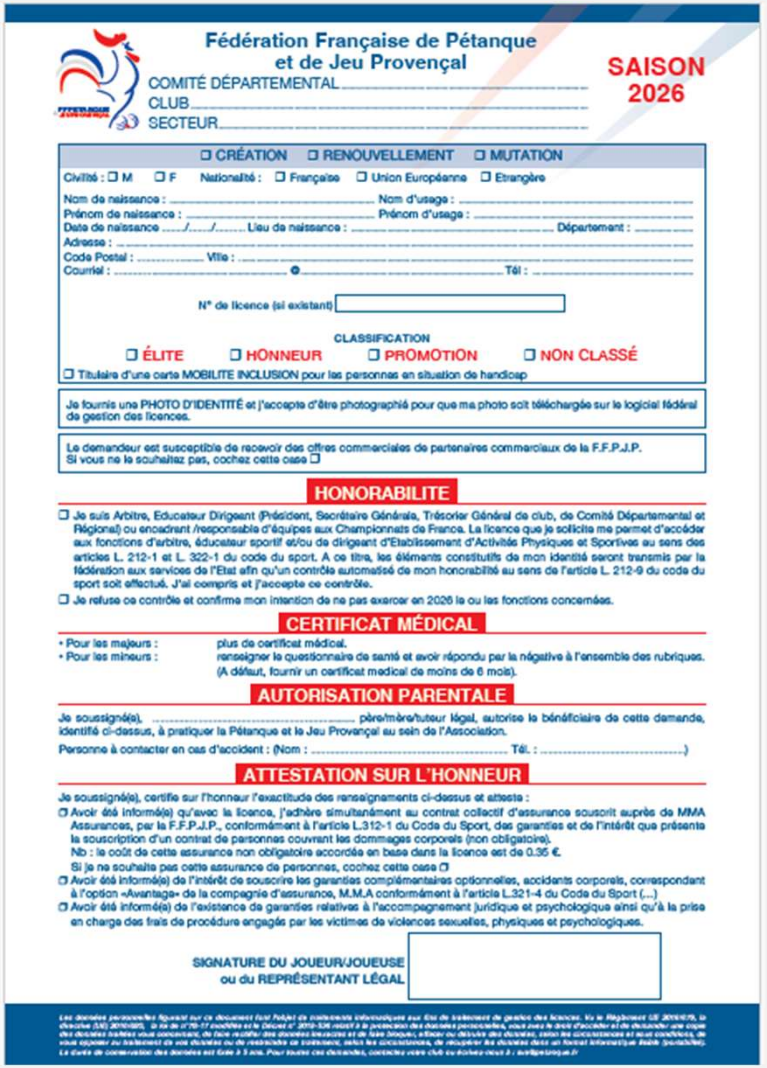

Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

SAISON 2026

COMITÉ DÉPARTEMENTAL .....

CLUB .....

SECTEUR .....

☐ CRÉATION ☐ RENOUVELLEMENT ☐ MUTATION

Civilité : ☐ M ☐ F Nationalité : ☐ Française ☐ Union Européenne ☐ Etrangère

Nom de naissance : ..... Nom d'usage : .....

Prénom de naissance : ..... Prénom d'usage : .....

Date de naissance ...../...../..... Lieu de naissance : ..... Département : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Courriel : ..... @ ..... Tél : .....

N° de licence (si existant) .....

CLASSIFICATION

☐ ÉLITE ☐ HONNEUR ☐ PROMOTION ☐ NON CLASSÉ

☐ Titulaire d'une carte MOBILITE INCLUSION pour les personnes en situation de handicap

Je fournis une PHOTO D'IDENTITÉ et j'accepte d'être photographié pour que ma photo soit téléchargée sur le logiciel fédéral de gestion des licences.

Le demandeur est susceptible de recevoir des offres commerciales de partenaires commerciaux de la F.F.P.J.P. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ☐

HONORABILITE

☐ Je suis Arbitre, Educateur Dirigeant (Président, Secrétaire Générale, Trésorier Général de club, de Comité Départemental et Régional) ou encadrant /responsable d'équipes aux Championnats de France. La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'arbitre, éducateur sportif et/ou de dirigeant d'Etablissement d'Activités Physiques et Sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris et j'accepte ce contrôle.

☐ Je refuse ce contrôle et confirme mon intention de ne pas exercer en 2026 la ou les fonctions concernées.

CERTIFICAT MÉDICAL

- Pour les majeurs : plus de certificat médical.
- Pour les mineurs : renseigner le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. (A défaut, fournir un certificat medical de moins de 6 mois).

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), ... père/mère/tuteur légal, autorise le bénéficiaire de cette demande, identifié ci-dessus, à pratiquer la Pétanque et le Jeu Provençal au sein de l'Association.

Personne à contacter en cas d'accident : (Nom : ..... Tél. : .....)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et atteste :

☐ Avoir été informé(e) qu'avec la licence, j'adhère simultanément au contrat collectif d'assurance souscrit auprès de MMA Assurances, par la F.F.P.J.P., conformément à l'article L.312-1 du Code du Sport, des garanties et de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat de personnes couvrant les dommages corporels (non obligatoire).
Nb : le coût de cette assurance non obligatoire accordée en base dans la licence est de 0.35 €.
Si je ne souhaite pas cette assurance de personnes, cochez cette case ☐

☐ Avoir été informé(e) de l'intérêt de souscrire les garanties complémentaires optionnelles, accidents corporels, correspondant à l'option «Avantage» de la compagnie d'assurance, M.M.A conformément à l'article L.321-4 du Code du Sport (...)

☐ Avoir été informé(e) de l'existence de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques.

SIGNATURE DU JOUEUR/JOUEUSE ou du REPRÉSENTANT LÉGAL

Mutations

Je vous rappelle les montants qui étaient pratiqués jusqu'en 2025 par la fédération ; 10 € pour FFPJP (mutation interne) et de 20 € pour la mutation externe, sachant qu'une part « CD » était prise à hauteur de 10 € pour la mutation interne et 20 € également pour la mutation externe ainsi que 10 € pour la région.
Soit un tarif pratiqué au niveau national, de 30 € pour la mutation interne et 50 € pour la mutation externe aux licenciés(es).
À la suite du relevé de décision de la Fédération modifiant le montant des mutations ainsi que les notions « internes, externes ». Les montants sont donc fixés par la FFPJP et divisées en trois catégories; NC/PROMOTION 20€, HONNEUR 45€, ELITE 95€ et la part BFC 5€ pour ces 3 catégories.
En sachant que la fédération autorisait un montant maximum, jusqu'à 50€ NC/PROMOTION, 100€ HONNEUR et 200€ ELITE. Le comité directeur lors de sa réunion du 25 octobre a fixé la part comité à: NC/PROMOTION 20€ , HONNEUR 30€ et pour les ELITES 35€.
Les mutations 2026, au comité, seront donc pour le licencié(e) NC/PROMOTION 45€, HONNEUR 80€, ELITE 135€.
Le comité prendra à sa charge les 1€ supplémentaire, montant prélevé par la fédération pour chaque licencié inscrit aux différents championnats en 2026.

Rappel pour 2026

- L'organisation d'un concours dit « sauvage » par un club est interdite.
- Les concours organisés dans des boulodromes avec des terrains non conformes, et non application du règlement fédéral ne seront pas pris en compte dans la base Geslico.
- Attention, mettre à jour la base régulièrement.
- Les concours propagandes sont uniquement autorisés dans la période juillet et aout et doivent être annoncés au calendrier.
- Méfier vous des commentaires sur Facebook. Certains commentaires peuvent amener à des sanctions disciplinaires. (Catégories 6, suspension ferme 6 ans + 500€ d'amende).
- L'article 20 du RI est modifié comme suit; « La notion de mutation interne, externe n'existe plus. Composé de 3 catégories, leurs montants ont été fixés lors de la réunion du comité directeur du 25 octobre 2025 ».

Priorités 2026

- Réorganisation des différents CDC toutes catégories. (Dominique Carlot vous en dira plus dans son intervention).
- Renforcer et organiser la commission JEUNES, afin que celle-ci fonctionne mieux.
- Permettre au plus grand nombre d'accéder aux différents modules de formation (GTM, VFVC, Etc…)
- Les résultats des concours doivent nous parvenir sous la forme d'un compte rendu d'arbitrage et non par le fichier CGZ.

Rapport
Activités
Sportives
2025

Sportifs

- L'organisation des championnats de Saône et Loire aura vu encore une fois une très forte augmentation. L'année 2025, les Chpts TPromo et DMixte sont passés sur 3 secteurs.
- En 2026 le Chpt Tmixte passe sur 3 secteurs. Dorénavant tous les championnats du CD71 se dérouleront sur les trois secteurs, sauf le TV, DJP et TJP.
- Nous avons toujours autant de mal à trouver des clubs qui se positionnent pour le TTSM et TTSF ainsi que les provençaux. Les clubs désirants se positionner peuvent encore le faire. Le risque étant, que certains championnats ne soient pas organisés.
- Concernant les provençaux, les terrains ne sont pas forcément en « sablette », certains clubs peuvent créer une entente et pourraient se positionner.
- Une réflexion sera débattue au Comité pour remédier à ce sérieux problème!

Peut-être devrons-nous revenir sur un découpage sur 4 secteurs ou carrément un redécoupage, pour certains championnats?

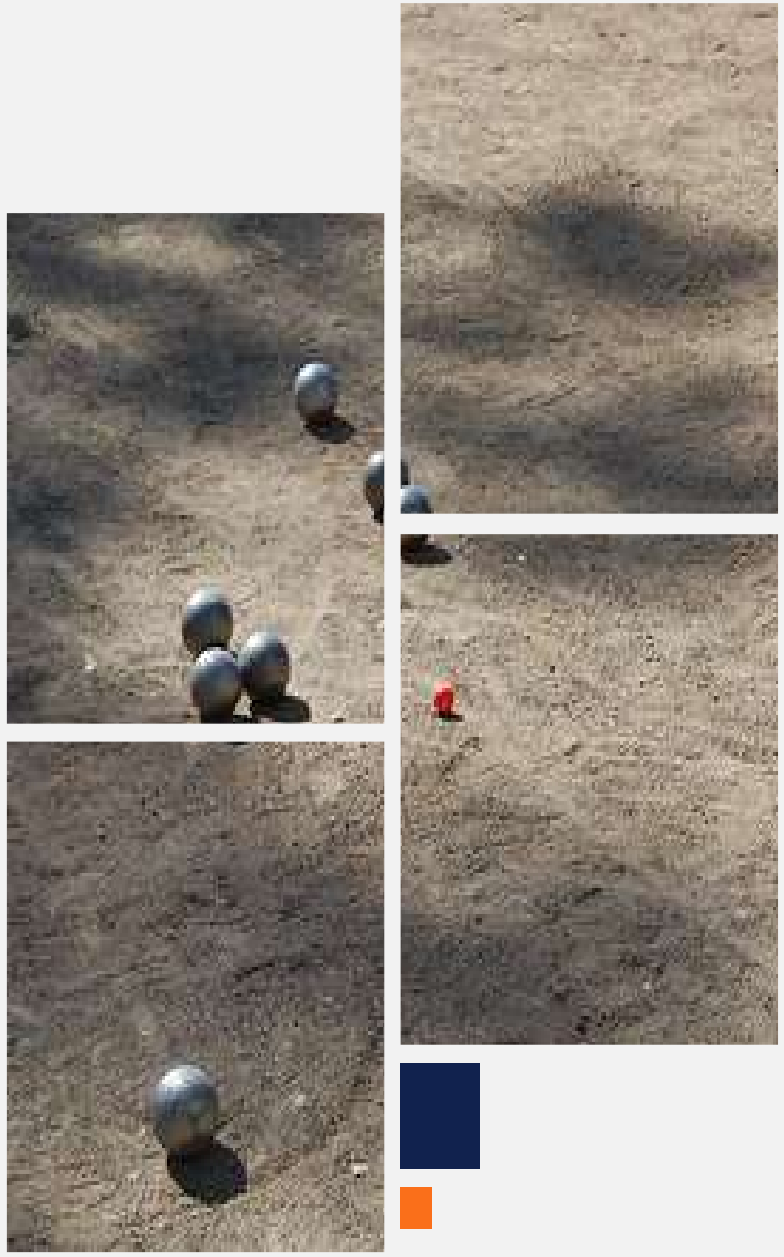

Croissance par Championnats

TYPES CHAMPIONNATS (Terrains)	2025	2024	###	###	###	#	#	TYPES CHAMPIONNATS (Terrains)	2025	2024	###	###	###	#
Préliminaire Triplette B.M (70	118	115	136	74	51		#	Championnat Individuel Féminin (70)	95	115	126	121		
Préliminaire Triplette CHAL (50	110	99	87	84	78		#	Championnat Doublette Féminin (50)	97	98	83	74		
Préliminaire Triplette DIG ()	*	*	*	37	22		#	Championnat Triplette Féminin (40)	69	61	55	37	33	
Préliminaire Triplette MAC (50)	88	88	78	78	52		#							
TOTAUX	316	302	301	273	203			TOTAUX	261	274	264	232	33	
Préliminaire Doublette B.M (100	192	165	186	132			#	Tripl Promo B.M	135					
Préliminaire Doublette CHAL (80)	148	130	145	161			#	Tripl Promo CHAL	122					
Préliminaire Doublette DIG ()	*	*	*	69			#	Tripl Promo MAC	105					
Préliminaire Doublette MAC (70)	149	128	131	125			#							
TOTAUX	489	423	468	487				TOTAUX	362					
Préliminaire Individuel B.M (140	323	285	244	193			#	Championnat Triplette Vétérans (90)	195	165	167	139	100	
Préliminaire Individuel CHAL (150	318	292	256	236			#	Championnat Triplette Promotion(150)	362	236	292	203	172	
Préliminaire Individuel DIG ()	*	*	*	102			#	Championnat Triplette provençal (20)	41	37	34	19	16	
Préliminaire Individuel MAC (110)	238	229	222	213			#	Championnat Doublette Provençal(40)	71	69	48	28		
TOTAUX	879	806	722	744				TOTAUX						
Préliminaire Individuel Junior		23	18	19			#	Championnat Tir Sénior	71		53			
Préliminaire Individuel Cadet		37	31	27			#	Championnat Tir Féminin	44		33			
Préliminaire Individuel Minime		35	27	20			#	Championnat Triplette Mixte (120)	277	216	241	156		
Préliminaire Individuel Benjamin		4	8	7				Championnat Doublette Mixte (160)	387	322	263	257	137	
TOTAUX		99	84	73				TOTAUX						
Préliminaire Doublette Junior		12	13	8			#	Championnat Tir Junior H		17				
Préliminaire Doublette Cadet		24	19	15			#	Championnat Tir Junior F		2				
Préliminaire Doublette Minime		17	17	8			#	Championnat Tir Minime						
Préliminaire Doublette Benjamin		2	1					Championnat Tir Cadet						
TOTAUX		55	50	31				TOTAUX		19				
Championntats Triplette Juniors		8	11	6	7		#	Championnat Doub Mixte BM	160					
Championnats Triplette Cadets		15	11	15	8		#	Championnat Doub Mixte Chal	109					
Championnats Triplette Minimes		10	14	7	4		#	Championnat Doub Mixte Mac	118					
TOTAUX		33	36	28	19				387					
BOL D'OR FEMININ	48	48	52	32	32		#	Festival Vétérans	46	43	33	32		
MARATHON FEMININ	38		31				#							

Demandes Championnat 2026

2026 | 2025

Attribué	LOUHANS	BOURON LANCY	AP CHALON	JUGY	CHAGNY	ST MARCEL	VARENNES PETANQUE	CHARNAY Les MACON	CRISSEY	TOURNUS	CRECHES/S	AUTUN	ISSY L'EVEQUE
Ch pt C DP 1 TSPromotion (21 mars)													
Secteur Chalon									(1)				
Secteur Mâcon				(ou)		5-août			8-oct	2-oct			
Secteur BM/DIG				7-août									
Ph.finale Fin.alex. 1/8 (22 mars)									(1)				
Ch pt C DP 1 ESM+DSF (29 mars)													
Secteur Chalon													
Secteur Mâcon													
Secteur BM/DIG								31-août					
Ph.finale Fin.alex. 1/8 (29 mars)													
Ch pt C DP 1 TJP (4 avril)				07-nov									
Ph.finale Fin.alex. 1/8 (5 avril)													
Ch pt C DP 1 TSM+TSF (11 avril)													
Secteur Chalon			1-août										
Secteur Mâcon									(3)				
Secteur BM/DIG	31-juill	31-juill							8-oct				
Ph.finale Fin.alex. 1/8 (12 avril)									(3)				27-oct.
Ch pt C DP 1 DSM/Mixte (18 avril)													
Secteur Chalon					3-août				(4)				
Secteur Mâcon									08-oct				
Secteur BM/DIG												21-oct.	
Ph.finale Fin.alex. 1/8 (19 avril)									(4)			(ou)	
Ch pt C DP 1 TV (22 avril)			1-août										
Ph.finale Fin.alex. 1/8 (23 avril)													
Ch pt C DP 1 DSM+DF (25 avril)													
Secteur Chalon													
Secteur Mâcon							(1)						
Secteur BM/DIG		31-juill					18-août						
Ph.finale Fin.alex. 1/8 (26 avril)							(1)						
Ch pt C DP 1 TSMixte (2 mai)													
Secteur Chalon			1-août						(2)				
Secteur Mâcon				(ou)			(2)		08-oct				
Secteur BM/DIG				7-août			18-août					21-oct	
Ph.finale Fin.alex. 1/8 (3 mai)							(2)		(2)			(ou)	
Ch pt C DP 1 DuP (9 mai)													
Ph.finale Fin.alex. 1/8 (10 mai)													

	MESVRES	BOUCHON de la DHEUNE	AP CHALON		PARAY	GRANGES							
BOL D'OR					13-nov								
Dimanche 8 mars 2026													
MARATHON	18-oct				21-oct								
Dimanche 14 juin 2026													
FINALE COUPE DEPARTEMENTALE													
Dimanche 23 août 2026													
FINALE CHPTS CLUB VETERANS						28-oct							
Jeudi 17 septembre 2026													
FESTIVAL VETERANS		21-oct	1-août		21-oct								
Mercredi 23 septembre 2026													
FINALE CHPTS CLUB SENIORS													
Samedi/Dimanche 27/28 octobre 26													
JOURNEE DES DIRIGEANTS													
Dimanche 11 octobre 2026													
ASSEMBLEE GENERALE (AG2026)													
Samedi 14 novembre 2026													

Synthèse des demandes;

Championnats Non pourvus:

- TSPromo Secteur BM/DIG
- ISMas + ISFem Secteurs BM/DIG, CHAL
- TJP pas de candidat
- DSMas secteur CHAL
- DJP pas de candidat
- BOL d'OR
- Finale coupe départementale
- Finale Championnats Clubs Séniors
- Journée des dirigeants
- AG 2026

L'attribution des lieux où seront organisés ces championnats, sera débattue lors de notre première réunion de Comité directeur du mois de janvier.

RESULTATS
Sportifs CD71
2025

Champions Saône et Loire 2025

Tir MAS

COURROY DAMIEN
(0710102/ESPERANCE ST MARCEL)

Tir FEM

PERRIN MALHAURY
(0710088/AMIS PET BOURBON LANCY)

Trip Jeunes

Juniors
ENZO CHAUSSIN
MAELAN MOUREY
TIAGO THERVILLE
St Marcel

TOM DUCLOS
MAX DUCLOS
MATHIS BOURGEOIS
St Loup de Varennes/Givry

Cadet
JULES BADET
LUCAS BADET
LEO FORGET
Bourbon-Lancy

Doub Jeunes

Minimes
THEO BILLAUT
MATHIS GUINOT
Issy/ La Celle

Cadets
ENZO GIGOULOT
MATHIAS MATHEY
Autun

Juniors
LAURINE BERLAND
LOAN GUERIN
Paray

Ind Jeunes

Benjamins
HEU HAYDEN
Charnay

Minimes
BERGER DONOVAN
Macon

Cadets
GIGOULOT ENZO
Autun

Juniors
MENDES ENZO
Sornay

Champions Saône et Loire 2025

TProm o

ARDICLIK HALIL
RADNIC RANKO
MAZUE THIBAULT
(0710005/AP AUTUN)

DS Fémini n

MICHEL ELODIE
OUDARD JUSTINE
(0710102/ESPERANCE ST MARCEL)

TVété

BUCHAILLOT ALAIN
ROSSIGNOL ERIC
BOUHOT MARC
(0710062/PETANQUE CRISSOTINE)

T Prov

ZIMA STEVEN
BLATNIK TONY
GATEAU LUDOVIC
(0710054/PETANQUE BLANZYNOISE)

TàT S Masc

CHEVALLIER JONATHAN
(0710005/AP AUTUN)

DS Mixte

RODRIGUES NADÈGE
SIMONOT JOHAN
(0710139/P.C. LA CELLE EN MORVAN)

D Prov

ZIMA STEVEN
MANCINA LUCA
(0710054/PETANQUE BLANZYNOISE)

TS Masc

GATEAU LUDOVIC
BLATNIK TONY
ZIMA STEVEN
(0710054/PETANQUE BLANZYNOISE)

Résultats Championnats 2025

TS Féminin	T Mixte	DS Masc	TàT S Féminin
Juil Août Sep	Oct Nov Déc	Mar	Mai Juin
PERRIN MALHAURY GARRIEN APOLLINE CHAUSSAT EDITH (0710088/AMIS PET BOURBON LANCY)	COELHO CÉLINE MAZUE THIBAULT CHEVALLIER JONATHAN (0710005/AP AUTUN)	LUCIEN EMMANUEL DESPORT LUCAS (0710088/AMIS PET BOURBON LANCY)	GARRIEN APOLLINE (0710088/AMIS PET BOURBON LANCY/071)

Les résultats aux différents « France » n'ont pas créé de bonne surprise cette année!
La sélection des Pépites (BFC) a terminé 9ème sur 16 au trophée des pépites.
Le club d'Autun, qualifié au CNC Vétérans a terminé 3ème de son groupe.
Malgré tout, je pense que vous avez tous fait le maximum pour performer dans ces différents championnats.
6 équipes sont encore qualifiées pour le 2ème tour de zone en Coupe de France des Clubs.
Encore bravo à tous pour vos performances et celles à venir!

Election Comité Directeur

7 candidats sont en liste pour

4 postes à pourvoir

- BOURGEOIS Denis
- DUCRET Jean-Pierre
- MAZZIOTTA Bruno
- MEZIANI Amar
- PARMAKSIZIAN Jean-Jacques
- OVAERE Robert
- TISSERAND Fréderic

Priorités affichées

- Etoffer et finaliser la commission Jeunes.
- Donner aux jeunes, la possibilité d'accéder aux différents championnats de pétanque et des CDC en les accompagnants.
- Suivi des écoles de pétanque.
- Formations.

Objectif du Comité de pilotage sportif.

- Finaliser le fonctionnement de la commission CDC, CRC,CNC.
- Organisation des commissions et des Championnats.
- Arbitrage.
- Techniques et Règlements.
- Etoffer ce comité de pilotage..

Election des nouveaux membres du comité

Denis Bourgeois

Jean-Pierre Ducret

Bruno Mazziotta

Amar Meziani

Robert Ovaere

Jean-Jacques Parmaksizian

Frederic Tisserand

Déroulement du vote

Liste des 7 candidats, 4 postes à pourvoir.

Vous avez autant de bulletins que de voix, en fonction du nombre de licenciés dans votre club. Il faudra RAYER DISTINCTEMENT 3 NOMS pour que vos bulletins soient valides.

Mise sous enveloppe

Les clubs qui possèdent un pouvoir d'un autre club, récupèrent les bulletins dans les documents qui vous ont été fournis, votent et mettent dans l'enveloppe « blanche ».

Vote + Emargement

Mettre vos enveloppes contenant les bulletins dans l'urne prévue à cet effet. Signer en face de votre club et celui dont vous avez possession du pouvoir de vote.

Nombre de bulletin (voix) (Art 11 des Statuts)

- Jusqu'à 10 licenciés: un (1) voix.
- Plus de 10 licenciés et moins de 51: Deux (2) voix.
- Puis pour la tranche allant de 51 à 500 licenciés, une (1) voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50

BOURGEOIS DENIS
DUCRET JEAN PIERRE
MAZZIOTTA BRUNO
MEZIANI AMAR
PARMAKSIZIAN JEAN JACQUES
OVAERE ROBERT
TISSERAND FREDERIC

Dépouillement

Tous les bulletins qui n'auront pas été rayés minimum 1 nom, seront déclarés NULS.
Toutes enveloppes vides seront déclarées BLANCS.

Proclamation des résultats

Le comité est toujours à votre écoute, ainsi grâce à votre engagement et votre implication, nous avancerons ensemble!

L'occasion vous a été donnée d'élire 4 nouveaux membres, ils nous amèneront, du renfort et certainement des nouvelles idées.

Les règles et règlements sont édictées par la Fédération, nous devons les respecter et les appliquer! Ceci s'applique aussi bien aux membres du comité qu'aux clubs.

Je vous remercie de m'avoir écouté, je vous souhaite à vous et vos familles de bonnes fêtes de fin d'année.

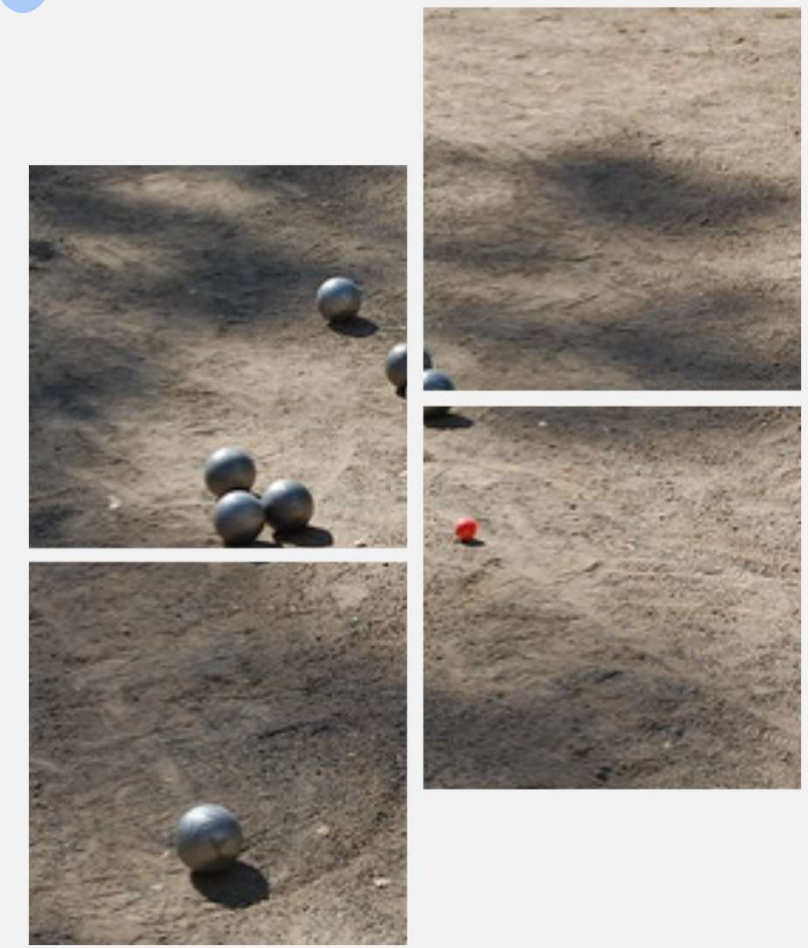

Marc Lefevre

Secrétaire Général du CD71

RAPPORT FINANCIER

COMMISSION DES FINANCES

MESDAMES, MESSIEURS,

Bilan de l'exercice comptable

Pour l'exercice comptable en cours, le comité de Pétanque et Jeu Provençal affiche un solde positif de 18 250,84 €. Ce résultat met en lumière la bonne gestion des finances malgré des conditions moins favorables concernant les subventions.

COMMISSION DES FINANCES

Situation des subventions

Cette année, les subventions ont connu une baisse significative :

- Suppression de l'aide socle du Conseil départemental au comité ;
- Absence de subvention pour l'organisation du National ;
- Une subvention de 4 000 € a été sollicitée auprès de la Région pour le Championnat de France, mais celle-ci n'a pas encore été versée à ce jour.

COMMISSION DES FINANCES

Malgré cette diminution des aides publiques, le comité a pu compter sur le soutien de la Ville de Chalon 20 000€, du Grand Chalon qui nous met à disposition le stade, ainsi que sur l'appui de sponsors privés, essentiels au maintien de nos différentes manifestations.

COMMISSION DES FINANCES

Bilan des manifestations majeures

- Championnat de France : présente un solde positif de 2 816,08 €.
- National : affiche un solde négatif de 980,63 €.

Ces résultats traduisent la capacité du comité à organiser des événements majeurs malgré les contraintes budgétaires, même si tous les événements n’ont pas généré de bénéfices.

COMMISSION DES FINANCES

Évolution de la participation et des dépenses

Le comité constate une augmentation continue du nombre de licenciés ainsi que du nombre de participants engagés dans les différents championnats et la Coupe de France.
Cette dynamique positive s'accompagne naturellement d'une hausse des dépenses, nécessaire pour répondre aux besoins croissants en organisation, logistique et accompagnement des équipes.

COMMISSION DES FINANCES

Conclusion

Malgré la baisse des subventions institutionnelles, le comité de Pétanque et Jeu Provençal a su maintenir un équilibre financier positif grâce à la mobilisation de ses partenaires locaux et privés, ainsi qu'à la forte implication de ses membres.

COMMISSION DES FINANCES

La progression du nombre de licenciés et de participants témoigne de l'attractivité et du dynamisme de la discipline sur notre territoire. La gestion prudente et proactive permettra d'aborder sereinement les prochains exercices, tout en restant attentif à l'évolution des sources de financement.
A ce jour, l'avoir disponible est de 182 123.51€.
Je vous remercie de votre attention et vous souhaite, Mesdames, Messieurs de bonne fête de fin d'année.

Annie DUTRONC

COMMISSION DES FINANCES

Comptabilité simplifiée 2025
comité de pétanque et jeu provençal de Saône et Loire

Dépenses			
		compte	
Achats		60605/613	4 832.25 €
Services extèrieurs		6151/616	3 828.44 €
Réunions CD,BFC		6181/61911/62522	9 851.07 €
FORMATION		61972/6197	2 845.00 €
Frais deplacement		625/625061	6 779.40 €
Chp.départementaux		6251/625111..	7 241.27 €
habillement arbitres/comité		60711/6072	1 162.25 €
Championnats de France		625120/625130/62	20 000.23 €
Championnats régionaux BFC		625180/625211	17 329.48 €
Championnats Clubs		624500+624510+6	15 811.00 €
Organisations divers		62591/62592/6259	3 102.83 €
commission jeune			2 036.90 €
Frais de fonctionnement		626000/626100...	13 823.48 €
Impots		635120	781.00 €
Secrétariat		641100/648200	15 541.20 €
Redevances Fédérales		651000/651100	59 288.00 €
Redevances BFC		651200/651210	30 206.50 €
Redevance CDOS		651300	275.00 €
Chpt France doublette mixte		62419	34 576.92 €
National de Chalon		62416	69 954.43 €
Frais financiers		661700	127.03 €
Frais Divers		6199/62341	3 079.74 €
Provisions		681	14 000.00 €
TOTAL			**336 473.42 €**

Recettes			
		compte	
Comptes de produits		702/7061	242.00 €
Subvention Conseil Général		741000	0.00 €
Subvention Conseil Régional		741100	0.00 €
Discipline		75554	260.00 €
Amende Licence		7557	660.00 €
Redevances Clubs		751200	8 610.00 €
Licences		751300	174 631.00 €
Mutations		751350	10 030.00 €
Engagements Championnats D		754	33 365.00 €
Engagements Chp.Clubs		756000	13 840.00 €
Produits divers		758	340.00 €
Divers(bol d'or,marathon,)		755016/757100	1 245.00 €
Engagement coupe de France		7566	1 240.00 €
Remboursement FFPJP		7552/75553	1 454.00 €
Engagements crc/regionaux		75611/75612	100.00 €
vente championnat		7571	500.00 €
Commission feminine		755018	95.00 €
Chpt France doublette mixte		75812	37 393.00 €
National de Chalon		7568	65 034.20 €
Festival Veterans		7569	- 783.78 €
Interet financier		764	4 172.95 €
produits sur exercice anterieur		7681	2 295.89 €
TOTAL			**354 724.26 €**

COMMISSION DES FINANCES

Résultat un excédant de 18 250.84 €

- Rapport des Vérificateurs aux Comptes.

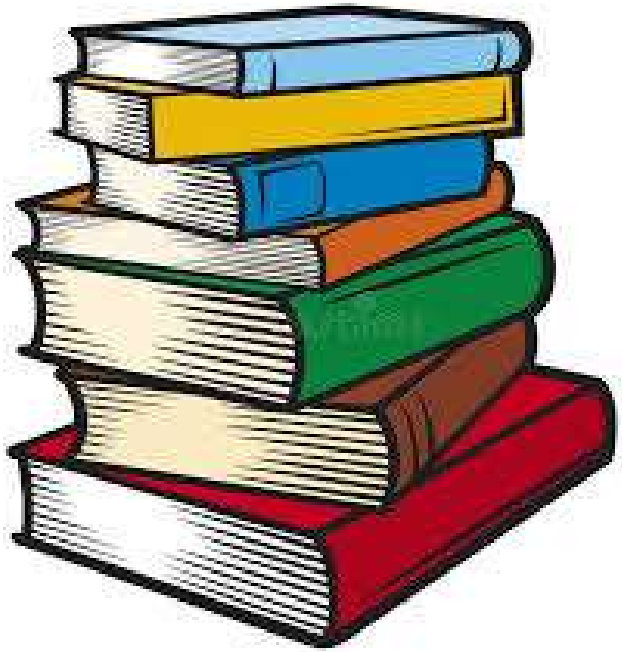

- Renouvellement des Vérificateurs aux Comptes.

COMMISSION DES FINANCES

COMMISSION DES FINANCES

- Budget prévisionnel 2026 et perspectives pour 2027 vote

COMMISSION DES FINANCES

- BUDGET PREVISIONNEL2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter les éléments principaux concernant le budget prévisionnel pour l'année 2026. Peu de changements sont à signaler par rapport à l'exercice précédent, si ce n'est en ce qui concerne le tarif des mutations. En effet, la fédération en récupère désormais une grande partie, tandis que seuls les montants suivants reviendront au comité : 15 € pour les promotions, 30 € pour les honneurs et 35 € pour les élites.

COMMISSION DES FINANCES

- BUDGET PREVISIONNEL2026

Par ailleurs, la participation supplémentaire de 1 € demandée par la fédération pour chaque inscription aux championnats départementaux sera, pour l'année 2026, entièrement prise en charge par le comité. Cela représente un effort financier de l'ordre de 7 500 €, pris en considération dans nos projections budgétaires.

COMMISSION DES FINANCES

- BUDGET PREVISIONNEL2026

Je tiens à souligner qu'aucune augmentation n'est prévue pour l'exercice 2026. Cette stabilité financière est le fruit d'une gestion rigoureuse et d'un engagement collectif à optimiser nos ressources au bénéfice de tous nos adhérents.

COMMISSION DES FINANCES

Toutefois, il est important d'anticiper l'avenir et d'adopter une vision prospective. Dès 2027, il faudra s'attendre à une augmentation de la licence fédérale, qui devrait augmenter de 5 à 7 €, ainsi qu'une hausse régionale de 1 à 2 €. Afin de garantir la pérennité de nos activités et de préserver la qualité de nos services, je pense qu'il est important que nous procédions dès à présent au vote de cette augmentation pour 2027.

Je vous remercie pour votre attention et votre engagement au service de notre comité.

Annie Dutronc

Dépenses

		Quantité	Tarif	
Achats				**2 000.00 €**
	Achats Fédération	1	2000.00	2 000.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
Frais réunions et comité Directeur				**16 200.00 €**
	Congrés Fédéral	1	2500.00	2 500.00 €
	Congrés Régional	1	1200.00	1 200.00 €
	AG CD 71	1	3000.00	3 000.00 €
	Réunions CD 71 et CR BFC	1	7000.00	7 000.00 €
	Missions membres CD71	1	2500.00	2 500.00 €
				0.00 €
Secretariat - Honoraire				**12 900.00 €**
	Abonnement internet+ standa	1	2100.00	2 100.00 €
	Fourniture impression - encre	1	1000.00	1 000.00 €
	Téléphone portable	1	800.00	800.00 €
	Poste et Affranchissement	1	1500.00	1 500.00 €
	Abonnement EBP	1	800.00	800.00 €
	Protection Juridique	1	100.00	100.00 €
	Cotisation CDOS	1	150.00	150.00 €
	Service Bancaire	1	150.00	150.00 €
	Maintenance photocopieur	1	4600.00	4 600.00 €
	Fourniture bureautique	1	1700.00	1 700.00 €
Charges du siège				**8 000.00 €**
	Eau - Electricité	1	2500.00	2 500.00 €
	Assurance siège	1	1500.00	1 500.00 €
	Taxe fonciére	1	800.00	800.00 €
	Entretien réparation	1	2000.00	2 000.00 €
	Location box stockage	1	1200.00	1 200.00 €
				0.00 €
Salaires et Charges				**16 315.00 €**
	Salaires secrétaire	1	12000.00	12 000.00 €
	URSSAF	1	4000.00	4 000.00 €
	Médecine du travail	1	120.00	120.00 €
	Prévoyance	1	195.00	195.00 €
Compétitions FFPJP				**66 800.00 €**
	Chpts Départementaux	1	8000.00	8 000.00 €
	Chpts BFC	1	16800.00	16 800.00 €
	Chpts de France	1	22000.00	22 000.00 €
	Chpts des clubs	1	16000.00	16 000.00 €
	Trophé des villes	1	3000.00	3 000.00 €
	Coupe de France et Départementa	1	1000.00	1 000.00 €
				0.00 €
Organisation CD71				**63 300.00 €**
	Journées des dirigeants	1	1300.00	1 300.00 €
	Week end national de Chalon	1	62000.00	62 000.00 €
				c

Information-Media-Presse				**300.00 €**
	Relation Presse (Jsl-info chalon et	1	180.00	180.00 €
	Planete boules	1	0.00	0.00 €
	Site Internet Nutix	1	120.00	120.00 €
				0.00 €
Commissions				**19 200.00 €**
	Arbitrage	1	2000.00	2 000.00 €
	Chancellerie	1	400.00	400.00 €
	Discipline	1	500.00	500.00 €
	Féminine	1	3400.00	3 400.00 €
	Habillement	1	1000.00	1 000.00 €
	Sport Adapté/Handicap	1	2000.00	2 000.00 €
	Informatique	1	3500.00	3 500.00 €
	Développement du sport jeunes	1	4000.00	4 000.00 €
	Vétéran	1	1500.00	1 500.00 €
	Don/cadeaux/deces	1	900.00	900.00 €
Formation et Emploi				**5 000.00 €**
	Arbitre-Educateur-Discipline-graph	1	5000.00	5 000.00 €
				0.00 €
Région BFC				**41 665.00 €**
	CRC Open et Féminin	1	4700.00	4 700.00 €
	CNC	1	4300.00	4 300.00 €
	Cotisation licences	4350	6.50	28 275.00 €
	Mutations	370	5.00	1 850.00 €
	Dotation Chpt des clubs Régionau	1	500.00	500.00 €
	Inscrip. Chpt club Régionaux CRC	12	70.00	840.00 €
	Marathon jeune BFC	1	200.00	200.00 €
	Participation Chpt France Jeunes	1	1000.00	1 000.00 €
				0.00 €
FFPJP				**80 320.00 €**
	Cotisation Licences jeune	150	7.00	1 050.00 €
	Cotisation Licence seniors - vétér	4350	12.00	52 200.00 €
	Mutations	370	45.00	16 650.00 €
	Participation inscription chpt	7500	1.00	7 500.00 €
	Duplicata Licences	60	5.00	300.00 €
	Corrections erreur licences	60	5.00	300.00 €
	Affiliation CD à FFPJP	1	50.00	50.00 €
	Affiliation Club à FFPJP	74	10.00	740.00 €
	Protection Juridique	4500	0.05	225.00 €
	Inscriptions coupe de France	64	20.00	1 280.00 €
	Dons aux œuvres	25	1.00	25.00 €
Dotations amortissements/provisions				**12 700.00 €**
	Pour Litiges	1	1500.00	1 500.00 €
	Pour risques(franchises)	1	2000.00	2 000.00 €
	Pour travaux du siege	1	9200.00	9 200.00 €
				344 700.00 €

Recettes

		Quantité	Tarif	
Ventes				**2 000.00 €**
	Produits FFPJP	1	2000.00	2 000.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
Produits Financier / Subventions				**2 000.00 €**
	Subvention fonctionnement Departement	1	0.00	0.00 €
	Intérêt compte épargne	1	2000.00	2 000.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
Engagement Championnats				**55 500.00 €**
	Chpts départementaux	7500	5.00	37 500.00 €
	Redevances clubs organisation Chpts	1	2000.00	2 000.00 €
	Chpts clubs masculin et vétérans	300	40.00	12 000.00 €
	Chpts clubs Féminin	38	40.00	1 520.00 €
	Part FFPJP DEPL.Chpts de France	1	1200.00	1 200.00 €
	Inscriptions clubs des Coupes de France	64	20.00	1 280.00 €
				0.00 €
Organisations CD 71				**63 200.00 €**
				0.00 €
	Week end national de Chalon	1	62000.00	62 000.00 €
	Engagement Bol d'or et Marathon	1	1200.00	1 200.00 €

Région BFC				**9 000.00 €**
	CRC Open et Féminin	1	4700.00	4 700.00 €
	CNC	1	4300.00	4 300.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
Licences et affiliation				**213 000.00 €**
	Licences jeunes	0	12.00	0.00 €
	Licences seniors et vétérans	4350	40.00	174 000.00 €
	Mutations	370	80.00	29 600.00 €
				0.00 €
	Duplicata licences	60	15.00	900.00 €
	Affiliations clubs CD (72)	1	8500.00	8 500.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
Utilisation des provisions				**0.00 €**
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
				0.00 €
TOTAL DES LIGNES EN BLEU				**344 700.00 €**

Vote du budget prévisionnel 2026

Intervention des personnalités

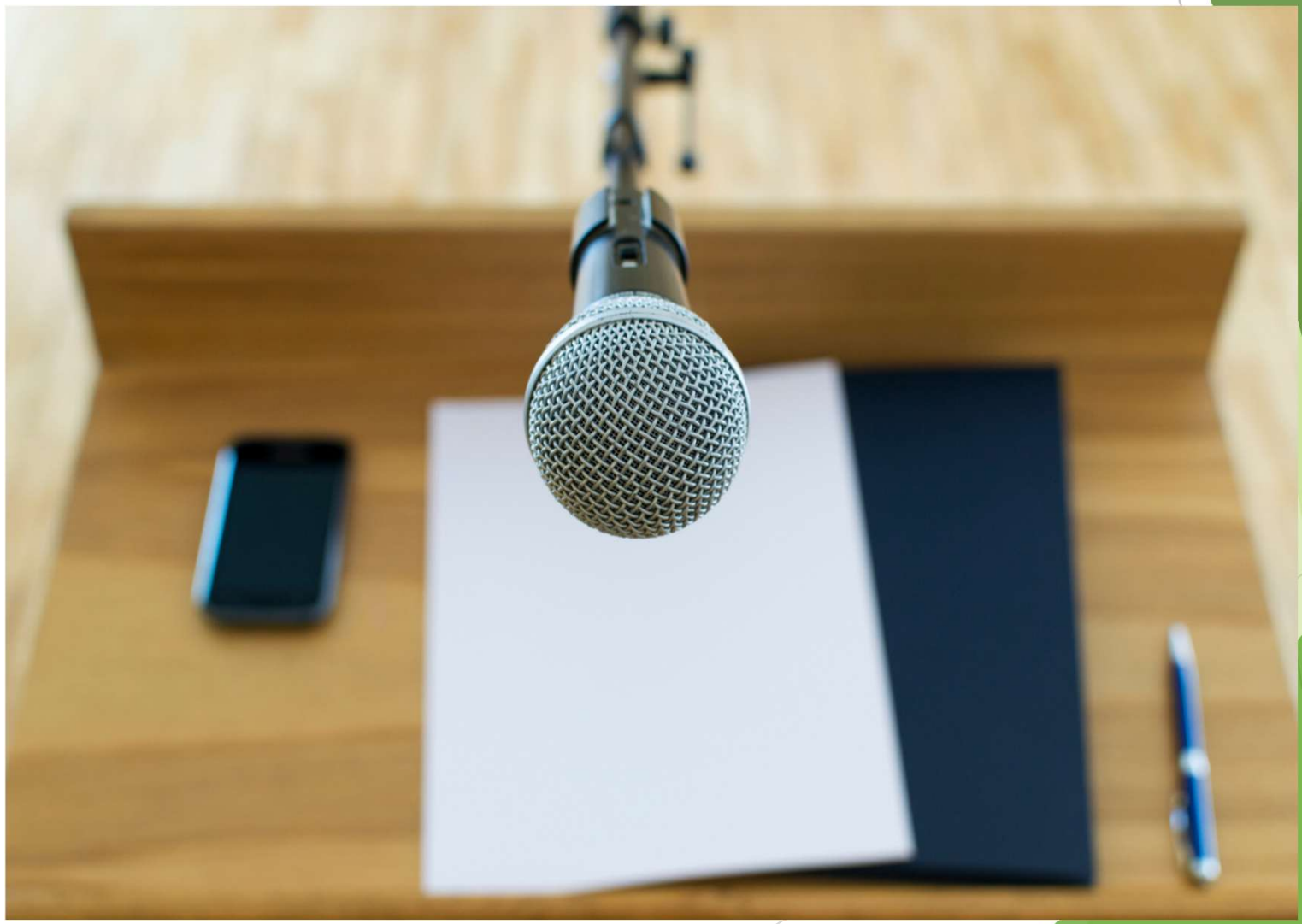

Pause

Vote membres du CD71

REMISE DES RECOMPENSES

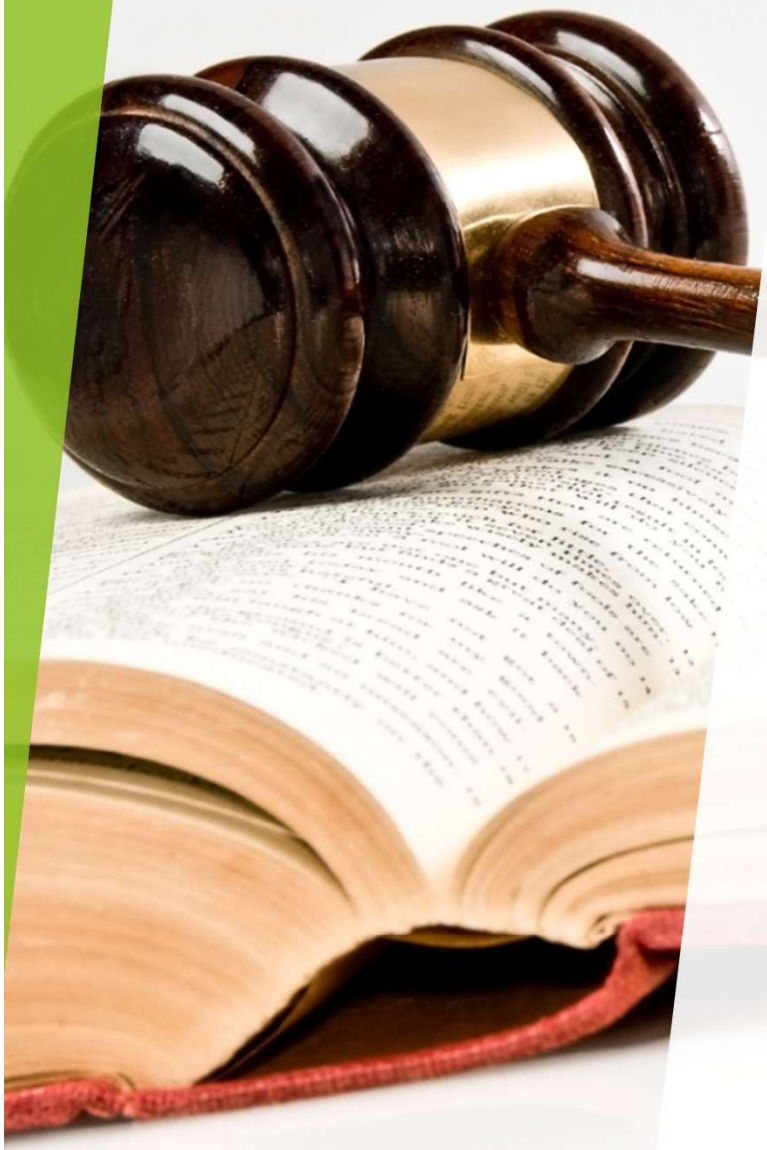

COMMISSION DISCIPLINE

COMMISSION DISCIPLINE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La mission de la commission de discipline consiste à veiller au respect du règlement de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP). Bien que le jugement d'un licencié ne soit jamais une tâche agréable, il demeure essentiel afin de préserver l'intégrité de notre sport et de nos clubs. Ce compte-rendu présente plusieurs exemples de décisions prises au cours de l'année, illustrant l'importance d'une procédure rigoureuse et impartiale.

COMMISSION DISCIPLINE

Cas jugés par la commission de discipline

1. 14 mars : Attribution indue d'une subvention

   Une personne a été reconnue coupable de s'être approprié une subvention destinée à son club. La commission, conformément au règlement, a prononcé une suspension ferme de cinq ans de ses fonctions de dirigeante, assortie d'une amende de 1 000 €.

COMMISSION DISCIPLINE

2. 11 juin : Insulte envers la déléguée du championnat (avec excuses)

Lors du championnat, un licencié a proféré des insultes à l'encontre de la déléguée, mais a présenté ses excuses sur le terrain. La sanction décidée fut une suspension ferme de six mois, accompagnée de cinq mois de suspension avec sursis et une amende de 60 €.

COMMISSION DISCIPLINE

3. 11 juin : Insulte et agressivité envers le délégué du championnat (sans excuse)

Un autre licencié s'est montré insultant et agressif envers le délégué du championnat, sans formuler d'excuses sur place. La commission a prononcé une suspension ferme de quatre ans plus deux ans de suspension avec sursis et une amende de 500 €.

COMMISSION DISCIPLINE

Modalités de sanction

Il convient de préciser qu'au sein d'une même catégorie de sanction, la commission dispose d'une marge d'appréciation : la peine peut être diminuée, assortie ou non de sursis. En revanche, le montant de l'amende reste fixe et ne peut être modifié, quelle que soit la décision prise sur la durée de la suspension.

COMMISSION DISCIPLINE

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les membres de la commission de discipline, qui acceptent de se rendre disponibles, de siéger et de juger en toute impartialité lorsque cela s'avère nécessaire. Leur engagement garantit le bon fonctionnement et la crédibilité de notre discipline.
Je vous remercie de m'avoir écoutée et vous souhaite de passer de bonnes fêtes.

ANNIE DUTRONC

COMMISSION FEMININE

COMMISSION FEMININE

- **Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des clubs, je vais vous présenter le rapport de la commission féminine. J'espère ne pas avoir fait trop d'erreur, ni d'oubli.**
- **Nous sommes 817 licenciées féminines soit : 485 seniors, 282 vétérans, 17 juniors, 19 cadettes, 2 minimes et 5 benjamines.**

COMMISSION FEMININE

- **Nouveauté cette année, le Trophée féminin du Comité de Saône et Loire : il se déroule sur 4 rencontres et est limité à 32 doublettes : 2 ont déjà eu lieu le 11 octobre à ST MARCEL avec 31 doublettes et le 1er novembre à CHARNAY LES MACON avec 31 doublettes. Les deux prochaines rencontres auront lieu le 13 décembre à AUTUN puis le 17 janvier à CHARNAY LES MACON. La finale se fera le 22 février 2026 à MACON.**

COMMISSION FEMININE

- **Le Bol d'Or a eu lieu le 9 mars au CREUSOT avec 48 équipes. La triplette de LESSARD LE NATIONAL Nicole THIBERT, Geneviève GAUDILLAT et Alice MILLER remporte ce Bol d'Or avec 6 parties gagnées sur 6. Toutes les joueuses ont été récompensées. Malheureusement, toutes les personnes n'ont pas pu être inscrites faute de place. .**

COMMISSION FEMININE

- **Le Marathon a eu lieu le 15 juin au BOIS DU VERNE avec 37 équipes : 2 équipes de ST MARCEL remportent les 2 premières places soit**
- **En 1ère place : Justine OUDARD, Gaëlle STACHETTI et Elodie MICHEL**
- **En 2ème place : André COMTE, Christelle BORLOT et Emilia MACCHIONNE**
- **Elles se sont qualifiées pour la BFC.**
- **Emilie GUICHARD est Championne de Bourgogne**

COMMISSION FEMININE

- **On remercie les clubs organisateurs pour toutes ces manifestations.**
- **Je vous remercie également de votre attention et souhaite à vous et votre famille une belle fin d'année.**

La commission Féminines

COMMISSION VETERANS

COMMISSION VETERANS

- Mesdames, Messieurs,
- En 2024 nous comptions (1683) vétérans en **2025** nous sommes **1987** vétérans, qui se décomposent comme suit, (240) **282** féminines et (1443) **1705** masculins., soit une augmentation de **304** vétérans.
- L'ensemble des CDC, composées de 2 groupes en 1ère division, 2 groupes en 2e division, 4 groupes en 3e division et 9 groupes en 4e division. Soit un total de 136 équipes composées d'une moyenne de 7/8 joueuses ou joueurs, ce qui nous donne environ **1000** participants Vétérans à ces CDC.

COMMISSION VETERANS

- 2 équipes en CRC 1er Div et 2 équipes en 2ème Div. **Autun** classé premier de son groupe, qui a accédé à la grande finale CNC qui s'est déroulée du 22 au 24 octobre à Sainte Livrade.
- Les Championnats de Saône et Loire Triplette vétérans qui se sont déroulés les 16 et 17 avril sur les terrains de l'AP Chalon. **195** triplettes ont participé à ces Chpts qui a vu la victoire de l'équipe composée de Mrs Alain Buchaillot, Éric Rossignol et Marc Bouhot du club de Crissey qui était opposée à Mrs Philippe Legris, Jean-Luc Planchard et Charles Bouhot de Bourbon-Lancy, sur le score de 13 à 8. Seul bémol à ces journées une météo très humide.

COMMISSION VETERANS

- Le 12 septembre à eu lieu le 5ème Régional Vétérans organisé par le CD71, **128** équipes inscrites et déjà complet fin juillet.
- Le festival vétérans
- Environ **60** concours ont été organisés par les clubs de Saône et Loire entre la période du 1er octobre 2024 et septembre 2025, aussi bien en doublette qu'en triplette. Ceux-ci ont généré des points festival à **392** joueurs/joueuses qui auraient pu prétendre à former une triplette.

COMMISSION VETERANS

- **46** triplettes se sont inscrites pour le Festival, qui était organisé sur les terrains de l'AP Chalon, le 24 septembre. Autun a sorti le grand jeu, quasiment 3 équipes en demi-finale et seule l'équipe de Bourbon-Lancy est venue se mêler à cette confrontation.
- En finale l'équipe composée de Franck De Simone, Bruno Litaudon et Christian Maugras sont sortie vainqueur de la confrontation avec l'équipe d'Autun, Patrice Briel, Daniel Marchand et Bernard Mourey à la nuit tombée !

COMMISSION VETERANS

- Le festival est fait pour vous, chers vétérans, aussi dommage que seulement **46** équipes se sont formées sur les **130** possibles à la vue du nombre de personnes qui disposaient de points. Imaginez-vous, un **128** !
- Mais nous progressons, finalement vous progressez, 32/33/43 et maintenant **46 en 2025** !

COMMISSION VETERANS

- En 2026, nous rechercherons des solutions pour améliorer la possibilité de formation d'une équipe ainsi que l'attribution des points festival. Vos avis et remarques seront toujours les bienvenus !
- Mesdames, Messieurs, la Commission vétérans reste à votre écoute et vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.
- Le Président de la commission vétérans

Marc Lefèvre

COMMISSION INFORMATIQUE

COMMISSION INFORMATIQUE

- Mesdames, Messieurs, les présidentes et présidents.

- La majorité des résultats concours arrivent par voie informatique, même si parfois ce n'est pas le bon fichier qui est envoyé je vous rappelle qu'il faut envoyer le rapport arbitrage et non celui du dossier presse.

COMMISSION INFORMATIQUE

Vous avez pu constater tout au long de l'année la poursuite des mises en ligne des résultats en live direct des divers Championnat qualificatif sur le site du CD 71.

Et également pour les clubs qui en font une demande les résultats en live direct des régionaux sont possibles

COMMISSION INFORMATIQUE

Je vous rappelle chaque année que la commission informatique est ici pour aider les clubs, de les accompagner quand ils le souhaitent pour divers concours et aussi par l'apport d'un soutien technique et matériel.
Toute demande doit faire l'objet par mail au CD71 ou à moi-même.

COMMISSION INFORMATIQUE

L’année dernière je vous avais informé d’une révolution des formations gestionnaire table de marque, après avoir dressé un bilan avec le CNF et tous les formateurs agréés des régions.

Un travail a été refait afin de se limiter par demi-journée de formation au lieu d’une journée et demie auparavant.

Il en ressort une formation sur 2 niveaux :

Niveau 1 Club durée 5 heures

Niveau 1 Comité durée 3H 45 mn

Niveau 2 National durée 3 h (réservé plutôt à des futurs formateurs au niveau des départements .

COMMISSION INFORMATIQUE

A l’issue de la formation et après la réussite à l’examen, validée par le formateur, je leur enverrai une attestation de stage et ils recevront un diplôme et une carte d’agrément GTM Fédérale.

Attention le niveau 1 club est obligatoire pour accéder à la formation niveau 1 Comité et ce même niveau est obligatoire pour accéder au niveau 2 National

COMMISSION INFORMATIQUE

- **Frais d'inscription (correspondant au frais pédagogiques) : Pour niveau 1 Club /Comité**
- 60€ en formation initiale
- 30€ en recyclage ou remise à niveau

- **Frais d'inscription (correspondant au frais pédagogiques) : Pour niveau 2 National**
- 30€ en formation initiale
- 10€ en recyclage ou remise à niveau

COMMISSION INFORMATIQUE

- La durée de validité de l'Agrément est de **cinq ans.**
- Pour repousser de cinq années supplémentaires cette validité il faudra participer à un recyclage de la formation correspondante à son diplôme sans passer les épreuves de certification.
-
- **Attention le recyclage doit être attesté au plus tard dans la cinquième saison après l'obtention de l'agrément.**
-
- Un candidat non recyclé perdra son agrément, à savoir qu'il ne pourra pas œuvrer en tant que gestionnaire de table de marque sur les compétitions fédérales.

COMMISSION INFORMATIQUE

Le calendrier 2026 va être totalement revu et il est en cours d'élaboration et de modification, la version papier copier coller du calendrier numérique actuelle sera supprimée pour une accessibilité plus claire et plus rapide des dates des manifestations .

COMMISSION INFORMATIQUE

Au niveau investissement nous avons renouvelé deux PC celui du secrétaire Général ainsi que celui du Président qui étaient devenus obsolètes et ne garantissait plus un niveau des données sécurisées suffisantes.

Nous avons signé également un devis de passage à la fibre enfin!

Le responsable commission informatique

PASCAL DUGAST

COMMISSION INFORMATIQUE

Merci de m’avoir porté attention,
Je vous souhaite à vous et à vos proches très bonnes fêtes de fin d’Année et une bonne saison 2026

Le responsable commission informatique
PASCAL DUGAST

Commission Championnat des clubs

Commission Championnat des clubs

- ***MESDAMES, MESSIEURS LES PRÉSIDENTS DE CLUBS***

- Bonjour Mesdames, Messieurs,

- On ne va pas se mentir : cette édition 2025 des championnats clubs n'a pas été de tout repos. Dès le départ, il a fallu remplacer en cours de saison Jean-Louis Drago, responsable historique des CDC. Je vous propose qu'on l'applaudisse chaleureusement pour toutes ces années de dévouement parce que gérer les CDC, ce n'est pas simple.

Commission Championnat des clubs

- ***Comme si cela ne suffisait pas, nous avons eu des soucis de livraison de courrier.***
- ***Résultat : plusieurs feuilles de match perdues dans la nature, et des classements impossibles à finaliser avant les finales.***

Commission Championnat des clubs

- *Mais rassurez-vous, j'ai réussi à reconstituer les classements de chaque groupe, un vrai travail d'enquête, et les finales ont pu se dérouler sans accroc dans les clubs de Toulon-sur-Arroux, Granges et Saint-Germain-du-Plain, que je remercie chaleureusement pour leur organisation impeccable.*

Commission Championnat des clubs

- ***Cette année, nous avons enregistré 338 équipes :***

  - 157 en Open
  - 38 en Féminines
  - 143 en Vétérans

Commission Championnat des Clubs

- ***Ce qui représente 43 groupes répartis sur tout le département. Autant dire que la logistique est un sport à part entière.***

- ***Alors oui, il peut y avoir quelques erreurs, mais je vous demande un peu d'indulgence même si on fait tout pour les éviter. .***

Commission Championnat des Clubs

Soyons francs : dans certains groupes, c'était un peu la fête au village. Tenues non réglementaires, joueurs en claquettes, voire torse nu, boissons alcoolisées sur le terrain…

Non, ce n'est pas une Garden party, ce sont des championnats officiels.

Commission Championnat des Clubs

Dès 2026, ça change. Un règlement a été établi avec le comité de pilotage, il est disponible sur le site du CD71. Avant chaque rencontre, un jury devra être désigné pour veiller à son application. Et pour être clair : un joueur torse nu = match perdu. S'il insiste, c'est toute l'équipe qui perd par forfait. Et ce n'est que le début des sanctions possibles.

Commission Championnat des Clubs

- **Par ailleurs, chaque club organisateur aura la possibilité de demander la présence d'un arbitre, d'un délégué, ou même des deux.**
- **Ces renforts peuvent être utiles pour garantir le bon déroulement des rencontres. Les frais liés à leur présence seront toutefois à la charge du club demandeur.**

Commission Championnat des Clubs

Autre sujet sensible : les feuilles de match. C'est devenu un vrai casse-tête. Résultats inversés, noms d'équipes erronés, ratures, prénoms ou surnoms à la place des noms…

À partir de maintenant, toute feuille mal remplie = résultat non validé. Une erreur peut arriver, bien sûr. Dans ce cas, on refait la feuille ou on corrige proprement avec du blanc. Mais les approximations, c'est terminé.

Commission Championnat des Clubs

- Autre sujet qui revient souvent : les longs déplacements. Exemple en vétérans : Saint-Léger-sur-Dheune vs Chauffailles, plus de 100 km.
- On vous a entendus. Une refonte du calendrier a été engagée pour limiter les trajets. Mais comme le secteur chalonnais est très dense, certaines équipes pourraient être amenées à jouer dans le bassin minier ou digoinais. Je préfèrerais l'éviter. .

Commission Championnat des Clubs

- **En première division, qui ne compte que deux groupes, on envisage de passer à quatre groupes de 6 ou 7 équipes.**
- **Cela permettrait de réduire les distances et de gagner une date dans le calendrier. Notre département étant très vaste.**

Commission Championnat des Clubs

- **Maintenant on va parler d'un sujet sensible, les joueurs de divisions supérieures qui jouent en CDC.**

- **Cette année, on a vu des joueurs de CNC ou CRC en CDC. Le règlement autorise deux joueurs brûlés par équipe, mais c'est quasiment impossible à contrôler.**

Commission Championnat des Clubs

- **Dès 2026, ce sera chacun dans son équipe. Début avril, chaque club devra fournir une liste de joueurs par équipe engagée. Aucun joueur de CNC ou CRC ne pourra jouer en CDC.**
- **Et même entre équipes CDC d'un même club et de même division, les échanges de joueurs seront interdits. En revanche, les vétérans et féminines pourront toujours jouer en Open, puisque ce n'est pas le même championnat.**

Commission Championnat des Clubs

- Pour résumer, maintenant ça sera chacun dans son équipe. On ne peut pas faire plus simple.
- Enfin, du changement pour les vétérans : les rencontres ne se joueront plus sur un lieu unique, mais à domicile ou à l'extérieur. Dans un groupe de 8 équipes, chaque club recevra 3 ou 4 fois, et se déplacera autant.

Commission Championnat des Clubs

- Pourquoi ce changement ? Parce que cette année, trouver des lieux d'accueil a été un vrai casse-tête. On simplifie donc les choses, et chaque club pourra recevoir ce qui n'était pas toujours le cas avant. L'avantage c'est beaucoup moins de terrains à tracer.

- Je vous remercie de votre attention.

Dominique CARLOT

Annonce résultats

Réponses Questions Diverses

- VOUS AVEZ LA PAROLE

Clôture de l’assemblée et verre de l’amitié